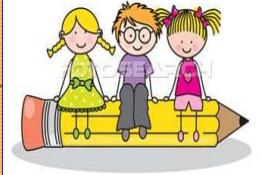




k13638059 www.fotosearch.ca



k10141186 www.fotosearch.fr

École Lévesque, Saint-Donat

Septembre 2017

Volume 20, Numéro 1

# PERSONNEL DE L'ÉCOLE LÉVESQUE 2017-2018

Josée Lechasseur  
Nathalie Dion  
Marie-Ève Proulx  
Dominic Perreault  
Manon Corbin  
Joanie St-Pierre  
Sonia Valcourt  
Pascal Bélanger  
Richard Lévesque  
Monique Verdon



k6960895 www.fotosearch.fr

Patricia Côté  
Vanessa Castonguay  
Jeanne-Mance Blanchette  
Sabrina Dubé  
Robin Charest et Suzanne Goulet



k14688738 www.fotosearch.fr

Enseignante au préscolaire 4 et 5 ans  
Enseignante 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années  
Enseignante 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années (20 %)  
Enseignant 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années  
Enseignante 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années  
Orthopédagogue enseignante  
Anglais  
Musique  
Éducation physique  
Secrétaire d'école - mardi, mercredi et jeudi  
toute la journée  
Directrice  
Responsable - service de garde  
Éducatrice - service de garde  
Éducatrice - service de garde  
Concierges



k9496292 www.fotosearch.fr

## ÉQUIPE MULTI

Suzanne Bérubé / Marie-Michèle D'Astous  
Sonia Hallé / Marie-Christine Gauvin  
Amélie Bergeron  
Isabelle Beaulieu  
Josianne Richard

Orthopédagogues professionnelles  
Psychoéducatrices  
Orthophoniste  
Conseillère pédagogique  
Conseillère en orientation



*Mot de la direction*

*Bonjour tout le monde,*

*Il me fait plaisir de vous souhaiter une belle rentrée scolaire 2017-2018.  
Quel plaisir de recommencer une nouvelle année avec vos jeunes!*

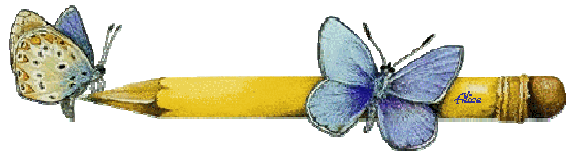
*Soyez certain que l'équipe-école fera de son mieux pour être à l'écoute des jeunes,  
pour offrir un enseignement de qualité et un encadrement adéquat.*

*N'hésitez pas à communiquer avec moi au besoin.  
Il me fera plaisir d'échanger avec vous.*

*Au plaisir de se rencontrer!*

*Patricia Côté  
Directrice*

**C'est la rentrée**



## **ABSENCES**

Pour leur sécurité, nous devons connaître le plus tôt possible (le matin et le midi) les absences des élèves. **(Il est de la responsabilité des parents d'aviser le secrétariat en téléphonant au (418) 739-4804.** En tout temps, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale.

Dans ce cas, mentionnez toujours :

- ✿ le nom de l'enfant;
- ✿ le nom de son enseignant(e);
- ✿ le motif : **Il est important de signifier le motif**. Ex. : symptôme de grippe, rendez-vous, malade, etc.
- ✿ la durée de son absence.



Les messages transmis aux élèves pendant les cours par la secrétaire doivent se limiter aux urgences. Nous vous rappelons que les élèves doivent fréquenter l'école de manière assidue, que ce soit pour le préscolaire ou pour tous les niveaux du primaire (**y compris les vendredis après-midi**).

Finalement, bien que nous comprenions qu'il puisse être parfois difficile d'obtenir un rendez-vous chez un spécialiste et que certaines situations soient exceptionnelles, nous aimerions, quand c'est possible, que les rendez-vous pour votre enfant soient pris après les heures de classe ou pendant les journées pédagogiques. Merci pour votre collaboration et votre compréhension.

## SURVEILLANCE SUR LA COUR DE L'ÉCOLE, LE MATIN ET LE MIDI

Je vous rappelle que la surveillance sur la cour de l'école le matin et le midi s'effectue aux heures suivantes :

- ☀ Le matin : 7 h 55 à 8 h 05
- ☀ Le midi : 12 h 45 à 12 h 55

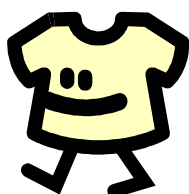


Afin d'assurer la sécurité des enfants, je vous invite à **respecter cet horaire** pour éviter que des enfants se retrouvent seuls sur la cour de l'école. Il y a des enfants qui se présentent très tôt et malheureusement nous ne pouvons assurer leur sécurité.

Il est donc de votre responsabilité, chers parents, de garder vos enfants à la maison jusqu'à ce qu'il y ait de la surveillance. Il serait aussi important que vous en avisiez la gardienne de vos enfants.



Merci de votre collaboration.



## TENUE VESTIMENTAIRE

Nous invitons les parents à s'assurer que leur enfant soit habillé correctement et suffisamment pour venir à l'école de façon à jouer confortablement durant les récréations et à éviter les refroidissements.

Nous demandons également que **tous les vêtements soient identifiés au nom de l'enfant**. De cette façon, il nous sera plus facile de retracer la ou le propriétaire. Chaque année, plusieurs vêtements se retrouvent aux objets perdus et **ne sont pas récupérés**. Aussi, l'école ne se rend pas responsable des jouets, baladeurs, jeux électroniques ou tout autre jouet que votre enfant pourrait apporter à l'école sans autorisation de son enseignante ou de son enseignant. Elle se réserve le droit de les confisquer. De plus, l'école n'est pas responsable des vols ou des bris. Par conséquent, soyez attentifs lorsque les jeunes quittent la maison.



## EN CAS DE SÉPARATION CHEZ LES PARENTS



À la demande du parent non gardien, nous transmettons une copie du bulletin. Cependant, lorsque le parent non gardien vient chercher son enfant à l'école, afin de faire respecter les droits des parents, il est nécessaire que nous ayons au dossier une copie du document légal qui confirme les autorisations d'accompagnement des enfants. Toujours pour des raisons de sécurité pour les enfants, il est de notre devoir de faire respecter ces ententes et du vôtre de nous en informer.

Merci !



## CIRCULATION DANS L'ÉCOLE

### Aux parents et à toutes les personnes venant à l'école

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de vous adresser au secrétariat de l'école d'abord. Si jamais vous aviez besoin de rencontrer votre enfant, la secrétaire s'occupera de le faire venir au besoin. Vous comprendrez qu'il est important de contrôler les personnes qui circulent dans l'école. Si vous désirez rencontrer l'enseignante ou l'enseignant de votre enfant, vous devez prendre rendez-vous.

## CIRCULATION À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

### Aux parents et à toutes les personnes venant à l'école

Nous demandons aux parents qui viennent chercher les jeunes d'utiliser le stationnement pour leur véhicule afin de ne pas circuler dans l'aire des transports scolaires.

Merci de votre compréhension!

## CHAUSSURES OBLIGATOIRES

Le port de chaussures est obligatoire dans l'école et une paire de chaussures **supplémentaire** est nécessaire pour l'extérieur.

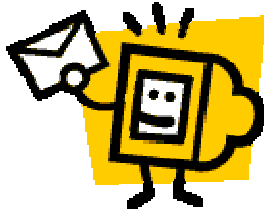


## EXEMPTION D'UN COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE



Pour l'exemption d'un cours d'éducation physique, l'élève apporte un billet de ses parents. Pour une longue période, un billet du médecin est nécessaire.





## COURRIER SCOLAIRE

Veuillez être informés que nous communiquerons de plus en plus avec les parents par courriel. C'est un mode de communication rapide et efficace. Pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel, nous enverrons toute la documentation papier.

La majorité des documents qui vous sont envoyés sont remis aux enfants aînés de chaque famille. Qui est l'aîné(e) dans votre famille? Nous constatons à chaque année que plusieurs aînés ne transmettent pas l'information à leurs parents (Placoteux, inscription à des activités, campagnes de financement, sondages, etc.). Nous vous invitons donc à questionner régulièrement votre enfant et peut-être à vider son sac une fois de temps en temps...

## MATÉRIEL SCOLAIRE

L'élève est responsable du matériel mis à sa disposition : livres, instruments de musique, matériel d'informatique ou autres. En cas de bris ou de perte, un remboursement sera demandé.



## DÉPLIANTS – ÉCOLE LÉVESQUE

Il y a des dépliants à l'école Lévesque concernant les services offerts par différents organismes que vous pouvez consulter. Ils sont placés dans un classeur sur le mur près de l'entrée principale.



## SITE WEB DE L'ÉCOLE

N'oubliez pas de visiter le nouveau site web de l'école où vous pouvez retrouver plusieurs renseignements, ex. : les coordonnées de l'école, les noms des personnes formant l'équipe-école, des articles sur divers événements vécus, des renseignements sur le conseil d'établissement, etc. Vous pouvez aussi consulter différents documents, entre autres, le code de vie de l'école, les listes d'articles scolaires, les mesures de sécurité, etc. Voici l'adresse Internet :



[steluceboisetmareslevesque.csphares.qc.ca](http://steluceboisetmareslevesque.csphares.qc.ca)



## PÉDICULOSE (POUX)



Il est très important de demeurer vigilant en faisant régulièrement l'examen de la tête de votre enfant et de nous aviser immédiatement s'il y avait un changement. De cette façon, nous nous éviterons plusieurs problèmes. Nous vous assurons de notre plus grande discrétion. Personne n'est malheureusement à l'abri de ces parasites indésirables. L'important est d'éviter la propagation. Merci!



## TRANSPORT SCOLAIRE



Lorsqu'un enfant doit embarquer ou débarquer à une adresse autre que celle(s) inscrite(s) sur sa carte d'autobus, les parents doivent **OBLIGATOIREMENT** passer par l'école.

Cette mesure a pour but d'assurer la sécurité de leur enfant et de permettre aux écoles un contrôle plus efficace des lieux d'embarquement et de débarquement des élèves.

Un changement d'adresse pour une période temporaire constitue une « mesure d'accommodement » et les élèves doivent se procurer au secrétariat de l'école des laissez-passer occasionnels au coût de 1 \$ chacun (aller simple) matin et soir et au coût de 4 \$ chacun (aller simple) sur l'heure du dîner.

Je tiens à préciser qu'en tout temps il est nécessaire d'avoir un avis écrit des parents pour émettre un billet d'autobus qui modifie l'endroit de débarquement des élèves. S'il y a trop de demandes, nous n'émettrons les billets qu'en cas d'urgence seulement.

Louise Pigeon  
Régisseuse au transport scolaire

Patricia Côté  
Directrice



## PETIT RAPPEL - CARTE D'AUTOBUS

Pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait, il est encore temps de faire votre demande pour obtenir une carte d'autobus pour votre ou vos enfants. Vous devez compléter le formulaire, disponible au secrétariat de l'école, et y joindre votre paiement.

## ATELIER TDAH

La lueur de l'espoir du BSL offre un atelier « FORMATION-INFORMATION TDAH » pour les parents ayant un enfant avec un Trouble de Déficit d'Attention avec ou sans Hyperactivité.

L'atelier se donnera sur deux soirées à une semaine d'intervalle.

Quand? : Les mercredis 8 et 15 novembre 2017 à 19 heures

Où? : À Rimouski

À quelle heure? : De 19h à 21h  
S'inscrire immédiatement au 418-725-2544

Nom: Diane Ayotte

Courriel: [diane.ayotte56@gmail.com](mailto:diane.ayotte56@gmail.com)

# RAPPEL – ALLERGIES ALIMENTAIRES

École Lévesque

## Collation versus allergies

Aux parents des élèves de l'école Lévesque

Cette année, un ou plusieurs élèves présentent des allergies sévères (pouvant mettre leur vie en danger) aux aliments suivants :

### ARACHIDES-BEURRE D'ARACHIDES

Pour leur sécurité, vous comprendrez qu'il sera totalement interdit d'inclure des arachides, beurre d'arachides ou noix dans la collation de votre enfant et ce, durant toute l'année scolaire 2017-2018. Comprenez qu'il s'agit d'allergies graves, non pas d'intolérances alimentaires. Malgré ces restrictions, vous pouvez offrir à votre enfant une grande variété de collations. Selon les nutritionnistes, une collation ne doit en aucun temps remplacer un repas ni couper l'appétit pour le repas suivant. Les collations seront en tout temps prises dans la classe avec l'enseignante-titulaire. Aucune collation ne sera prise sur la cour de récréation.

Notez que les restrictions alimentaires pour les collations peuvent différer d'une classe à l'autre selon les allergies des élèves.

Merci de votre compréhension.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à me contacter au 739-4804.



La directrice de l'école,

A handwritten signature in blue ink that reads "Patricia Côté". The signature is fluid and cursive.

Patricia Côté

## AGENDA

21 septembre	Activité d'accueil à l'école Lévesque
22 septembre	Journée pédagogique. Congé pour tous les élèves.
9 octobre	Congé pour tous
13 octobre a.m.	Sortie à l'Institut Maurice Lamontagne pour les élèves des 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles. Des informations vous parviendront plus tard.
18 octobre a.m.	Photographies scolaires. Vous recevrez de l'information plus tard.
23 octobre	Réunion du conseil d'établissement à l'école des Bois-et-Marées
27 octobre	Journée pédagogique. Congé pour tous les élèves.
31 octobre	Activité d'Halloween. Des informations vous parviendront plus tard.
14 novembre	Remise des bulletins aux élèves
16 novembre	Rencontre de parents en soirée
17 novembre	Journée pédagogique. Congé pour tous les élèves. Rencontre de parents en avant-midi.

Chers parents,

Voici mon horaire pour cette année : les mardis, mercredis et jeudis toute la journée.

Au plaisir de collaborer encore une fois avec vous tous en cette année scolaire 2017-2018.

Monique Verdon, secrétaire

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018



La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le lundi 23 octobre prochain à 19 h à l'école des Bois-et-Marées. Après cette rencontre, nous vous informerons des noms et des fonctions des différents membres élus au conseil d'établissement et à l'organisme de participation de parents (OPP) pour l'année scolaire 2017-2018.





## **DIRECTIVE POUR ENFANTS EN VOYAGE AVEC LES PARENTS**

Dans le contexte scolaire actuel, la Commission scolaire des Phares juge essentiel que l'enfant interagisse en classe avec ses pairs et vive des situations d'apprentissage variées dans le but de développer ses compétences et afin que le personnel enseignant puisse évaluer constamment et périodiquement la progression de ses apprentissages en se basant sur les progrès réalisés.

La décision d'un parent de retirer son enfant de l'école pour une période donnée peut avoir des impacts sur le cheminement scolaire de celui-ci et il est de la responsabilité parentale d'assumer la prise en charge de son enfant au plan scolaire pendant l'absence de ce dernier.

Pour les voyages de plus d'une semaine, les parents devront faire une demande écrite à la direction de l'école en précisant la date de départ et la date de retour de l'élève. (Un formulaire à cet effet est disponible à l'école.)

Le parent peut prendre en charge lui-même la scolarisation en raison de l'article 15, paragraphe 4 de la LIP (scolarisation à domicile); il peut également inscrire le jeune dans une école du pays visité. Au retour de l'enfant, il sera de la responsabilité du parent d'assumer la récupération des apprentissages non réalisés durant l'absence.

En conséquence, un plan de travail (devoirs et leçons) pour la première semaine d'absence pourra être fourni aux parents qui en font la demande pour les élèves du primaire.

Pour les élèves du secondaire, il appartiendra à chaque élève de s'informer auprès de ses enseignants de chaque discipline du travail à faire pour la première semaine d'absence.

Lors du retour d'un voyage pour une durée prolongée, l'école ne sera pas tenue d'offrir un support ou soutien complémentaire à l'élève qui éprouve des difficultés particulières en lien avec son absence.

De plus, la Commission scolaire des Phares rappelle que la présence de l'élève lors de la passation des épreuves ministérielles et des épreuves internes de commission scolaire est obligatoire. À compter de mai 2012, l'absence pour voyage à l'une ou l'autre de ces épreuves aura pour conséquence la note zéro (0). Les motifs acceptés par le MELS (ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) pour l'absence à une épreuve sont les suivants : la participation à un événement à caractère national ou international, le décès d'un proche, la maladie avec pièce justificative et la convocation à un tribunal.

# ALLÔ PROF



**Il est toujours bon de se remémorer la mémoire sur des bons services...**

## **Allô prof, c'est huit services offerts dans l'ensemble du Québec**

### **1) Le service téléphonique**

Du lundi au jeudi, de 17 h à 20 h, les élèves de partout au Québec qui éprouvent de la difficulté dans leurs travaux scolaires peuvent demander de l'aide, via le téléphone, à des enseignants. Téléphone : 1 888 776-4455



### **2) Le Texto**



Disponible du lundi au jeudi, de 17 h à 20 h, le texto est le dernier service en date à Allô prof. Ce service permet à l'élève de texter sa question et de recevoir une réponse rapide de l'un de nos enseignants.

### **3) Les Forums Allô prof**

Plus grand réseau de soutien scolaire favorisant la coopération entre pairs au Québec, les forums d'entraide intègrent des sujets sur toutes les matières enseignées au primaire et au secondaire. Dans un délai raisonnable, les enseignants d'Allô prof valident et complètent, au besoin, les réponses données par les élèves aidants.



### **4) La Bibliothèque virtuelle**



Accessible en tout temps et source inépuisable d'informations, cette vaste encyclopédie couvre l'ensemble des matières enseignées au primaire et au secondaire. Les jeunes et les parents y trouvent des explications sur plus de 6000 notions, agrémentées de capsules vidéo, d'animations, d'illustrations et d'exercices interactifs. On compte également 7000 liens vers des sites de références validés par les enseignants d'Allô prof.

### **5) Les capsules vidéo**



Quoi de mieux que les explications d'un prof qu'on peut arrêter ou faire répéter comme on le souhaite. Les 112 capsules vidéos d'Allô prof offrent des explications en français et en mathématiques.

### **6) Les jeux**



Viens pratiquer tes tables grâce à FinLapin ou encore tes mots de vocabulaire avec Magimot ou d'autres notions grâce à nos 7 jeux en ligne.

## 7) Les exercices



On le sait, s'entraîner a toujours été la meilleure façon de parfaire nos connaissances ou encore pour mieux comprendre un concept. Allô prof a ainsi produit plus de 60 exercices et des dizaines d'autres sont à venir.

## 8) Les trucs et conseils

Une section d'abord pour les parents ! Une foule de trucs et conseils glanés ici et là ou accumulés au fil des ans par nos enseignants.

### Les clientèles visées par Allô prof



Allô prof souhaite venir en aide à tous les élèves du Québec ou à leurs parents qui rencontreraient une embûche lors de l'apprentissage scolaire ou souhaiteraient pousser plus les réflexions amorcées à l'école. Plus spécifiquement, Allô prof s'adresse aux personnes suivantes :

- les élèves éprouvant des difficultés scolaires;
- les jeunes issus des milieux défavorisés;
- les nouveaux arrivants au Québec (immigrants);
- les adultes de retour aux études, souvent laissés sans ressources;
- les parents des élèves.

**S'associer à Allô prof, c'est investir dans l'avenir.**